

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
31.07.2018

L'an deux mil dix-huit, le trente-et-un juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la Présidence de Mr Alain BEAUFORT, Maire.

Étaient présents : M. BEAUFORT Maire, M. SAUVAGE, Mme ROZEC et Mr GEORGE, Adjoint, Mesdames HARDOIN, LEGAY, NAVARRE, RENAUD, ROBLIN et Messieurs DURAND, HOUE, PHILIPPE et TALFUMIER

Absents excusés : P. BUREL représenté par P. DURAND

Absente : P. TUERO

Secrétaire de séance : A. HARDOIN

Convocation du : 25.07.2018

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- **Approuve** le compte-rendu du conseil municipal précédent,
- **Approuve** la convention constitutive du groupement de commandes pour la désignation d'un Délégué à la Protection des Données, passée avec le SDESM,
- **Approuve** l'adhésion des communes de Bagneaux-sur-Loing, Lesigny, Croissy-beaubourg et Villenoy au SDESM,
- **Adhère** au groupement de commandes pour l'achat d'énergies, de fournitures, de services associés proposé par le SDESM,
- **Approuve** les projets de périmètre et de statuts du futur syndicat mixte issu de la fusion du « syndicat mixte de transport d'eau potable du Provinois » et du « syndicat d'alimentation en eau potable de la région Nord-Est de Seine-et-Marne »,
- **Accepte** la demande de Françoise RENAUD, membre titulaire du RPI, de passer suppléante au RPI et élit Grégory PHILIPPE au statut de membre titulaire du RPI, précédemment suppléant,
- **Refuse** le projet de convention avec la commune de la Ferté Gaucher, qui propose la mise à disposition de son personnel du service CCAS pour informations aux Choiséens, en contrepartie d'une compensation financière,
- **Autorise** le Maire à rechercher et confier la mission de maîtrise d'œuvre (étude, estimation des travaux, consultation d'entreprises, dossiers de subventions et réalisation jusqu'à réception) à un cabinet d'architectes du patrimoine pour la réparation du beffroi de l'église,
- **Demande** au cabinet ICAPE de revoir sa proposition de maîtrise d'œuvre des travaux de raccordement d'assainissement collectif au Montcel en domaine privé.

Le Maire :

➤ **Informe :**

- Qu'il a donné un avis « très réservé » à la manifestation de 300 quads environ les 22 et 23.09.18,
- Qu'un arrêté règlementant la circulation sur les chemins communaux vient d'être pris,
- Que la direction Générale des Finances Publiques analyse actuellement le financement proposé par la commune pour le dossier de contrat rural en cours de réalisation,
- De l'évolution de l'état du personnel administratif et technique,
- Que le projet de lotissement du Vannetin étant abandonné par l'aménageur retenu, une nouvelle consultation est nécessaire pour relancer cette opération,
- De l'avancement des études pour le fournisseur téléphonique Orange pour la pose d'une antenne mobile pouvant couvrir le territoire, implantation prévue dans le village (secteur du stade),
- Que l'état de catastrophe naturelle a été reconnu pour les inondations subies au mois de juin 2018,
- Qu'en marge des manifestations du 14/07 qui se sont bien déroulées (merci aux bénévoles et à l'association Animation Loisirs), une réunion de mise au point est nécessaire à l'automne,
- Que le PLU a été approuvé par la CC2M, avis du Préfet en attente.

Mr Talfumier informe de l'évolution de la fusion entre les intercommunalités existantes.

Pour copie Conforme
Fait à Choisy en Brie le 2 août 2018
Alain BEAUFORT, Maire

